

# **Mission Old Brewery**

## **États financiers au 31 mars 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Revenus et dépenses	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 26
Annexe	27



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Mission Old Brewery

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Mission Old Brewery (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autre point – informations supplémentaires

Les informations supplémentaires contenues dans l'annexe ne font pas partie intégrante des états financiers. Nous n'avons pas procédé à l'audit ou à l'examen de ces informations supplémentaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion d'audit ou conclusion de mission d'examen, ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de ces informations.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 27 juin 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

## Mission Old Brewery

### Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Revenus de séjour (incluant un complément d'un organisme paramunicipal de 241 675 \$; 188 288 \$ en 2022)	838 077	768 892
Subventions (note 3)	9 401 784	8 569 342
Apports reçus sous forme de fournitures et de services (note 4)	1 786 668	1 506 047
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	383 019	518 019
Amortissement des subventions reportées liées aux immobilisations corporelles	181 387	224 639
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		5 750
Apports liés aux intérêts sur la dette à long terme	1 201	1 551
Dons de Fondation Mission Old Brewery	4 024 944	3 881 342
Dons d'organismes partenaires	22 870	34 058
Revenu de location	111 495	115 858
Revenu de location de Pavillon Patricia Mackenzie	13 200	13 200
Revenu de location du Centre hospitalier de l'Université de Montréal	32 674	31 769
Intérêts	30 169	29 437
Autres revenus	26 890	20 151
	<u>16 854 378</u>	<u>15 720 055</u>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	10 981 566	9 730 577
Sous-traitants		30 850
Dépenses relatives aux immeubles et charges locatives	1 648 960	1 654 027
Nourriture	387 307	442 065
Don à Pavillon Patricia Mackenzie	648 247	261 335
Apports reçus sous forme de fournitures et de services (note 4)	1 786 668	1 506 047
Honoraires professionnels	435 646	305 606
Équipement	41 572	36 327
Frais de bureau	170 345	115 985
Service de buanderie	6 273	7 251
Transport	99 018	101 456
Soutien et aide directe	62 454	13 037
Autres dépenses	140 635	88 890
Amortissement des immobilisations corporelles	863 978	976 048
Amortissement des immobilisations incorporelles	16 258	
Frais bancaires	5 770	5 857
Intérêts sur la dette à long terme	60 131	29 638
Créances douteuses	16 014	15 705
Dépenses avant dépenses redistribuées aux organismes contrôlés	<u>17 370 842</u>	<u>15 320 701</u>
Dépenses redistribuées aux organismes contrôlés	686 712	558 215
	<u>16 684 130</u>	<u>14 762 486</u>
<b>Excédent des revenus par rapport aux dépenses</b>	<u>170 248</u>	<u>957 569</u>

## Mission Old Brewery

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<b>2023</b>			<b>2022</b>	
	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations d'origine interne pour des bâtiments et de l'équipement	Non grevé d'affectations (négatif)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (négatif) au début	7 177 778	289 838	(1 324 908)	6 142 708	2 657 721
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(315 830) <sup>(a)</sup>		486 078	170 248	957 569
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 774 961		(4 774 961)		
Terrains acquis par des apports et subventions					2 527 418
Solde de prix de vente à recevoir encaissé	(453 465)		453 465		
Apports à recevoir	47 802		(47 802)		
Apports à recevoir encaissés	(17 543)		17 543		
Emprunt bancaire	(47 802)		47 802		
Dettes à long terme	(836 780)		836 780		
Versements sur la dette à long terme	139 737		(139 737)		
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(2 927 303)		2 927 303		
Virement pour les bâtiments		34 902	(34 902)		
Actif net (négatif) à la fin	<b>7 541 555</b>	<b>324 740</b>	<b>(1 553 339)</b>	<b>6 312 956</b>	<b>6 142 708</b>

(a) Comprend la dépense d'amortissement, déduction faite de l'amortissement des apports et subventions reportés liés aux immobilisations corporelles et du gain sur la cession d'immobilisations corporelles.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Mission Old Brewery

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	170 248	957 569
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	880 236	976 048
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(383 019)	(518 019)
Amortissement des subventions reportées liées aux immobilisations corporelles	(181 387)	(224 639)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(5 750)
	<u>486 078</u>	<u>1 185 209</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	(266 920)	(363 389)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>219 158</u>	<u>821 820</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette de l'encaisse réservée pour des bâtiments et de l'équipement	(34 902)	(24 128)
Apports à recevoir	(47 802)	(826 100)
Apports à recevoir encaissés	17 543	17 195
Dépôt et frais connexes sur l'acquisition d'immeubles		4 269 563
Encaissement du solde de prix de vente à recevoir	453 465	433 179
Immobilisations corporelles	(4 607 321)	(10 179 934)
Immobilisations incorporelles	(167 640)	
Cession d'immobilisations corporelles		7 747
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 386 657)</u>	<u>(6 302 478)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	47 802	(2 173 900)
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	2 927 303	4 902 016
Apports relatifs à des terrains		2 527 418
Variation nette des dus à Fondation Mission Old Brewery	674 937	(442 094)
Variation nette des dus à Pavillon Patricia Mackenzie	38 000	140 000
Dette à long terme	836 780	
Remboursement de dette à long terme	(139 737)	(107 941)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>4 385 085</u>	<u>4 845 499</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<u>217 586</u>	<u>(635 159)</u>
Encaisse au début	<u>877 334</u>	<u>1 512 493</u>
Encaisse à la fin	<u>1 094 920</u>	<u>877 334</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Mission Old Brewery

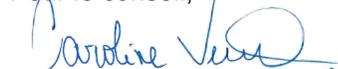
## Situation financière

au 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	1 419 660	1 167 172
Revenus à recevoir et autres débiteurs	179 809	94 233
Stocks	369 744	271 663
Taxes de vente à recevoir	325 976	152 411
Frais payés d'avance	193 112	124 857
Subventions à recevoir	1 072 349	829 951
Apports à recevoir (note 7)	891 803	843 645
Tranche du solde de prix de vente à recevoir échéant à moins de un an (note 8)		453 465
	<u>4 452 453</u>	<u>3 937 397</u>
Long terme		
Apports à recevoir (note 7)	32 207	50 107
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 9)	21 933 969	18 048 199
	<u>26 418 629</u>	<u>22 035 703</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Emprunts bancaires (note 10)	873 902	826 100
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 101 746	1 552 322
Subvention à rembourser	2 000	485 718
Apports et subventions reportés (note 11)	857 713	629 501
Apports reportés liés à des dons en nature sous forme de stocks	369 744	271 663
Dus à Fondation Mission Old Brewery, sans intérêt	1 606 117	931 180
Dus à Pavillon Patricia Mackenzie, sans intérêt	178 000	140 000
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	198 220	342 923
	<u>6 187 442</u>	<u>5 179 407</u>
Long terme		
Apports et subventions reportés liés aux immobilisations corporelles (note 12)	12 173 994	9 811 097
Dette à long terme (note 13)	1 744 237	902 491
	<u>20 105 673</u>	<u>15 892 995</u>
<b>ACTIF NET (NÉGATIF)</b>		
Investi en immobilisations	7 541 555	7 177 778
Grevé d'affectations d'origine interne pour des bâtiments et de l'équipement	324 740	289 838
Non grevé d'affectations (négatif)	(1 553 339)	(1 324 908)
	<u>6 312 956</u>	<u>6 142 708</u>
	<u>26 418 629</u>	<u>22 035 703</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

# Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'aider les personnes sans abri. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Organismes contrôlés**

L'organisme a choisi de ne pas consolider les organismes qu'il contrôle, mais de plutôt présenter par voie de note le sommaire de leurs états financiers (notes 14 et 15).

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Dans le cas des actifs et des passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

# Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Constatation des revenus**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

##### *Revenus de séjour*

Les revenus de séjour sont comptabilisés à titre de revenus conformément à l'entente entre les parties lorsque le lit est occupé, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement de celui-ci est raisonnablement assuré.

##### *Revenus de location*

Les revenus tirés de loyers sont constatés à titre de revenus conformément à l'entente entre les parties lorsque les locaux sont loués, que les loyers sont déterminés ou déterminables et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Bâtiments	Linéaire	20, 37 et 40 ans
Améliorations locatives et améliorations aux bâtiments	Linéaire	5, 10 et 16 ans
Équipement et logiciels informatiques	Dégressif et linéaire	20 % et 5 et 8 ans
Équipement informatique	Dégressif et linéaire	30 % et 3 et 4 ans
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Aménagement extérieur	Linéaire	3 ans

##### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### **Apports et subventions reportés liés aux immobilisations corporelles**

Les apports et subventions liés aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis au même rythme que les immobilisations corporelles correspondantes.

#### **Régimes d'avantages sociaux**

L'organisme offre à ses salariés des régimes à cotisations déterminées. La dépense de retraite comptabilisée à l'état des revenus et dépenses correspond aux cotisations que l'organisme est tenu de verser pour les services fournis par les salariés.

#### **Opérations entre apparentés**

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

#### **Ventilation des dépenses**

Certaines dépenses de transport et de maintenance et certains frais administratifs ont été redistribués en fonction d'une clé de répartition selon le nombre d'employés ou selon le nombre de lits. Ces montants redistribués sont inscrits à l'état des revenus et dépenses au poste Dépenses redistribuées aux organismes contrôlés.

**Mission Old Brewery**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2023

**3 - SUBVENTIONS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Subventions du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	7 874 587	7 380 514
Subventions de la Ville de Montréal	648 673	342 036
Subventions de Service correctionnel Canada	16 465	4 669
Subventions d'Emploi et Développement social Canada (programme Vers un chez-soi (VCS))	779 669	759 998
Subventions du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	82 390	82 125
	<u>9 401 784</u>	<u>8 569 342</u>

**4 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme reçoit gratuitement divers services et fournitures. Ces apports reçus en nature sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés à la juste valeur.

Le tableau suivant montre le détail des montants compris dans les revenus et dépenses de l'organisme relativement à ces dons :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Nourriture	1 393 333	1 144 308
Soutien et aide directe	393 335	361 739
	<u>1 786 668</u>	<u>1 506 047</u>

**5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Revenus à recevoir et autres débiteurs	(85 576)	(54 352)
Taxes de vente à recevoir	(173 565)	(107 237)
Frais payés d'avance	(68 255)	(27 360)
Subventions à recevoir	(242 398)	(208 895)
Comptes fournisseurs et charges à payer	558 380	50 609
Subvention à rembourser	(483 718)	485 718
Apports et subventions reportés	228 212	(501 872)
	<u>(266 920)</u>	<u>(363 389)</u>

# Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 6 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse	1 094 920	877 334
Encaisse réservée pour des bâtiments et de l'équipement	324 740	289 838
	<u>1 419 660</u>	<u>1 167 172</u>

### 7 - APPORTS À RECEVOIR

Les apports à recevoir d'un organisme gouvernemental provincial sont constitués de la portion de capital d'une dette à long terme sous forme d'emprunt hypothécaire (note 13) :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports à recevoir de la Société d'habitation du Québec	924 010	893 752
Tranche échéant à moins de un an	(891 803)	(843 645)
	<u>32 207</u>	<u>50 107</u>

### 8 - SOLDE DE PRIX DE VENTE À RECEVOIR

Au cours d'un exercice précédent, l'organisme a cédé un terrain en contrepartie de 1 349 426 \$ en espèces. Un solde de prix de vente final, déduction faite des intérêts courus et des frais afférents, d'un montant de 453 465 \$ a été reçu au cours de l'exercice.

### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2023</u> Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
915, rue Clark			
Terrain	72 652		72 652
Bâtiment	4 948 309	4 591 145	357 164
Aménagement extérieur	19 616	19 616	
Équipement	1 080 667	864 927	215 740
Améliorations au bâtiment	2 649 914	1 886 881	763 033
Pavillon Patricia Mackenzie, 1301, boulevard De			
Maisonneuve Est			
Bâtiment	2 073 271	2 073 271	
Équipement	126 151	83 249	42 902
Améliorations au bâtiment	326 704	87 712	238 992
4639, rue De Lanaudière			
Terrain	292 800		292 800
Bâtiment	1 418 148	159 203	1 258 945
Équipement	35 176	22 208	12 968

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

			<b>2023</b>
		Amortissement	Valeur
	Coût	cumulé	comptable
	\$	\$	nette
			\$
Pavillon Marcelle et Jean Coutu, 7, rue Saint-Antoine Ouest			
Terrain	89 255		89 255
Bâtiment	3 833 135	3 263 859	569 276
Améliorations au bâtiment	41 353	11 742	29 611
Équipement	19 453	11 480	7 973
Équipement informatique	37 540	10 716	26 824
Pavillon Lise Watier, 4450, rue Ontario Est			
Terrain	170 173		170 173
Bâtiment	3 382 117	1 078 111	2 304 006
Améliorations au bâtiment	11 595	6 382	5 213
Équipement informatique	11 481	11 481	
Équipement	117 279	110 922	6 357
906, boulevard Saint-Laurent			
Équipement	7 696	7 696	
Améliorations locatives	1 005 059	943 045	62 014
902, boulevard Saint-Laurent			
Équipement	26 178	17 961	8 217
Licence informatique	3 575	3 575	
Pavillon Andrée et Roger Beaulieu, 6400, rue Clark (a)			
Bâtiment	1 171 906	990 082	181 824
Améliorations au bâtiment – centre de répit	1 193 238	727 137	466 101
Améliorations au bâtiment	462 217	269 795	192 422
Équipement	43 743	39 200	4 543
Pavillon Au pied de la Montagne, 4544, avenue du Parc			
Terrain	1 258 000		1 258 000
Bâtiment en cours de construction	6 525 560		6 525 560
Équipement	19 545		19 545
9477, boul. Pie-IX			
Terrain	709 418		709 418
Bâtiment en cours de construction	207 360		207 360
Pavillon Les discrètes de la rue de Rouen, 2801, rue de Rouen			
Terrain	610 000		610 000
Bâtiment en cours de construction	463 351		463 351

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

	<b>2023</b>		
		Amortissement	Valeur
	Coût	cumulé	comptable
	\$	\$	nette
	\$	\$	\$
605, rue William-MacDonald			
Terrain	560 000		560 000
Bâtiment en cours de construction	678 588		678 588
Pavillon Les Voisines de Lartigue, 1575, avenue Lartigue			
Terrain	453 000		453 000
Bâtiment	2 476 162	61 904	2 414 258
Équipement	14 789	924	13 865
Pavillon de L'église, 1685-1691, avenue de l'Église			
Terrain	176 793		176 793
Bâtiment	234 142		234 142
Matériel roulant	230 017	164 933	65 084
Équipement informatique	79 697	79 697	
Logiciels informatiques	182 258	16 258	166 000
	<b>39 549 081</b>	<b>17 615 112</b>	<b>21 933 969</b>
			<b>2022</b>
			Valeur
	Coût	Amortissement	comptable
	\$	cumulé	nette
	\$	\$	\$
915, rue Clark			
Terrain	72 652		72 652
Bâtiment	4 954 731	4 493 670	461 061
Aménagement extérieur	19 616	19 616	
Équipement	1 070 740	812 232	258 508
Améliorations au bâtiment	2 649 914	1 773 358	876 556
Pavillon Patricia Mackenzie, 1301, boulevard De Maisonneuve Est			
Bâtiment	2 073 271	2 073 271	
Équipement	126 151	72 524	53 627
Améliorations au bâtiment	302 646	68 592	234 054
4639, rue De Lanaudière			
Terrain	292 800		292 800
Bâtiment	1 418 148	123 750	1 294 398
Équipement	35 176	18 966	16 210

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Pavillon Marcelle et Jean Coutu, 7, rue Saint-Antoine Ouest			
Terrain	89 255		89 255
Bâtiment	3 833 135	3 072 203	760 932
Améliorations au bâtiment	41 353	7 606	33 747
Équipement	19 453	9 486	9 967
Équipement informatique	11 201	4 864	6 337
Pavillon Lise Watier, 4450, rue Ontario Est			
Terrain	170 173		170 173
Bâtiment	3 382 117	993 558	2 388 559
Améliorations au bâtiment	11 595	5 222	6 373
Équipement informatique	11 481	11 481	
Équipement	117 279	109 933	7 346
906, boulevard Saint-Laurent			
Équipement	7 696	7 696	
Améliorations locatives	1 005 059	930 724	74 335
902, boulevard Saint-Laurent			
Équipement	26 178	15 907	10 271
Licence informatique	3 575	3 575	
Pavillon Andrée et Roger Beaulieu, 6400, rue Clark (a)			
Bâtiment	1 170 430	959 518	210 912
Améliorations au bâtiment – centre de répit	1 193 238	652 557	540 681
Améliorations au bâtiment	452 597	238 294	214 303
Équipement	43 743	38 060	5 683
Équipement informatique	2 873	2 873	
Pavillon Au pied de la Montagne, 4544, avenue du Parc			
Terrain	1 258 000		1 258 000
Bâtiment en cours de construction	3 701 400		3 701 400
9477, boul. Pie-IX			
Terrain	709 418		709 418
Bâtiment en cours de construction	165 921		165 921

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Pavillon Les discrètes de la rue de Rouen, 2801, rue de Rouen			
Terrain	610 000		610 000
Bâtiment en cours de construction	177 577		177 577
605, rue William-MacDonald			
Terrain	560 000		560 000
Bâtiment en cours de construction	402 216		402 216
Pavillon Les Voisines de Lartigue, 1575, avenue Lartigue			
Terrain	453 000		453 000
Bâtiment en cours de construction	1 814 334		1 814 334
Matériel roulant	230 017	137 042	92 975
Équipement informatique	79 697	79 697	
Logiciels informatiques	14 618		14 618
	<u>34 784 474</u>	<u>16 736 275</u>	<u>18 048 199</u>

(a) Le bâtiment est situé au 6400, rue Clark, sur un terrain appartenant à la Ville de Montréal. Ce terrain a été loué pour une somme annuelle de 1 \$ jusqu'en juin 2029. Une fois le bail échu, la Ville sera propriétaire de tous les bâtiments et actifs connexes situés sur ce terrain.

Les comptes fournisseurs incluent aussi un montant de 326 072 \$ attribuable à l'acquisition d'immobilisations corporelles (335 026 \$ au 31 mars 2022).

#### 10 - EMPRUNTS BANCAIRES

Un emprunt bancaire, d'un montant maximum autorisé de 2 990 000 \$, est garanti par des placements de Fondation Mission Old Brewery sans contrepartie financière pour un montant de 3 000 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel (6,7 %; 2,7 % au 31 mars 2022) et est renégociable annuellement. Un montant de 34 605 \$ de l'emprunt bancaire est utilisé pour une lettre de crédit.

Un emprunt bancaire, d'un montant maximum autorisé de 1 600 000 \$, est garanti par une hypothèque immobilière d'un montant de 1 600 000 \$ de même que par un terrain d'une valeur comptable nette de 1 258 000 \$ et par un bâtiment en cours de construction (Pavillon Au Pied de la Montagne) d'une valeur comptable nette de 6 525 560 \$ au 31 mars 2023. Le solde est inutilisé au 31 mars 2023.

Un emprunt bancaire, d'un montant maximum autorisé de 986 099 \$, est garanti par une hypothèque de premier rang de même que par un terrain d'une valeur comptable nette de 709 418 \$ et par un bâtiment en cours de construction (9477, boul. Pie-IX) d'une valeur comptable nette de 207 360 \$ au 31 mars 2023, porte intérêt au taux préférentiel (6,7 % au 31 mars 2023) et est renouvelable le 30 septembre 2023.

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 10 - EMPRUNTS BANCAIRES (suite)

En vertu de la convention de crédit, la société doit se conformer à une clause restrictive.

#### 11 - APPORTS ET SUBVENTIONS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>629 500</b>	1 131 373
Encaissement de l'exercice	<b>553 417</b>	269 647
Montant constaté à l'état des revenus et dépenses	<b>(325 204)</b>	(771 520)
Solde à la fin	<b>857 713</b>	629 500

Les apports et subventions reportés représentent des ressources non utilisées qui sont destinées à couvrir les dépenses de fonctionnement du prochain exercice.

#### 12 - APPORTS ET SUBVENTIONS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports et subventions reportés liés aux immobilisations corporelles comprennent les apports provenant de différentes sources. Ces apports et subventions reportés se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>9 811 097</b>	5 651 739
Encaissements au cours de l'exercice	<b>2 927 303</b>	4 902 016
Amortissement de l'exercice	<b>(564 406)</b>	(742 658)
Solde à la fin	<b>12 173 994</b>	9 811 097

Les encaissements de l'exercice visent la rénovation du Pavillon Patricia Mackenzie, l'acquisition de mobilier ainsi que l'acquisition et la rénovation de projets immobiliers.

#### 13 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$	\$
Emprunt hypothécaire (Pavillon Lise Watier), garanti par un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable nette de 2 474 179 \$ au 31 mars 2023, 2,046 %, remboursable par versements mensuels de 6 404 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025	<b>60 051</b>	<b>852 391</b>	911 217
Emprunt hypothécaire (Pavillon Lise Watier), garanti par un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable nette de 2 474 179 \$ au 31 mars 2023, 2,023 %, remboursable par versements mensuels de 1 562 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025 (a)	<b>17 901</b>	<b>50 108</b>	67 652

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>Court terme</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$	\$
Emprunt hypothécaire (Pavillon Les Voisines de Lartigue), garanti par une hypothèque immobilière de 1 000 000 \$ de même que par un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable nette de 2 867 258 \$ au 31 mars 2023, 6,56 %, remboursable par versements mensuels de 5 386 \$, capital et intérêts, échéant en 2028	<b>13 704</b>	<b>793 764</b>	
Emprunt à un organisme paragouvernemental, d'un montant maximum de 54 000 \$, sans intérêt, remboursable en août 2025 au plus tard	<b>43 016</b>	<b>43 016</b>	
Emprunt hypothécaire (Pavillon Andrée et Roger Beaulieu), garanti par un bâtiment d'une valeur comptable nette de 181 824 \$ au 31 mars 2023, 4,89 %, remboursable par versements mensuels égaux de 3 499 \$, capital et intérêts, échéant le 1 <sup>er</sup> avril 2026	<b>63 548</b>	<b>203 178</b>	266 545
		<b>1 942 457</b>	1 245 414
Tranche échéant à moins de un an	<b>198 220</b>	<b>198 220</b>	342 923
		<b>1 744 237</b>	902 491

(a) L'organisme percevra une subvention relative à cet emprunt hypothécaire, correspondant aux versements mensuels, capital et intérêts.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 198 220 \$ en 2024, à 162 156 \$ en 2025, à 831 034 \$ en 2026, à 16 631 \$ en 2027 et à 733 221 \$ en 2028.

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 14 - FONDATION MISSION OLD BREWERY

L'organisme est l'entité détenant le contrôle et l'entité bénéficiaire de Fondation Mission Old Brewery, qui est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et qui est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Selon les statuts de la Fondation, la totalité de ses ressources doivent être utilisées au profit de l'organisme. Ses principales activités sont la collecte de fonds et la gestion de placements.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif, incluant une avance à Mission Old Brewery de 856 117 \$ (931 180 \$ au 31 mars 2022)	<u>18 283 746</u>	<u>17 025 808</u>
Total du passif	<u>3 086 949</u>	1 125 908
Total de l'actif net	<u>15 196 797</u>	<u>15 899 900</u>
	<u>18 283 746</u>	<u>17 025 808</u>
Fonctionnement		
Total des revenus	<u>5 930 339</u>	7 139 653
Total des dépenses, incluant un don à Mission Old Brewery de 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ en 2022) et des dépenses redistribuées de Mission Old Brewery de 153 579 \$ (118 257 \$ en 2022)	<u>6 633 442</u>	<u>6 314 910</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<u>(703 103)</u>	<u>824 743</u>
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 014 779</u>	216 427
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 066 379)</u>	243 292

#### 15 - PAVILLON PATRICIA MACKENZIE

L'organisme est l'entité détenant le contrôle de l'organisme Pavillon Patricia Mackenzie, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), qui a pour objectif de venir en aide aux femmes sans abri et qui est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif, incluant une avance à Mission Old Brewery de 178 000 \$ (140 000 \$ au 31 mars 2022)	<u>262 176</u>	<u>231 743</u>
Total du passif	<u>210 199</u>	179 886
Total de l'actif net	<u>51 977</u>	<u>51 857</u>
	<u>262 176</u>	<u>231 743</u>

**Mission Old Brewery**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2023

**15 - PAVILLON PATRICIA MACKENZIE (suite)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonctionnement		
Total des revenus, incluant les dons reçus de Mission Old Brewery de 648 247 \$ (261 335 \$ en 2022)	<b>2 141 920</b>	1 953 771
Total des dépenses, incluant des dépenses redistribuées de 533 133 \$ de Mission Old Brewery (439 958 \$ en 2022)	<b>2 141 800</b>	1 953 610
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<b>120</b>	161
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>47 870</b>	140 044
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(38 000)</b>	(140 000)

Au cours de l'exercice, l'organisme a perçu un revenu de location de 13 200 \$ de Pavillon Patricia Mackenzie (13 200 \$ en 2022), soit la valeur d'échange établie et acceptée par les deux parties.

**16 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'organisme soutient les activités de Pavillon Patricia Mackenzie. Ce soutien est comptabilisé dans les dépenses au poste Don à Pavillon Patricia Mackenzie.

L'organisme obtient du soutien de Fondation Mission Old Brewery. Ce soutien est comptabilisé dans les revenus au poste Dons de Fondation Mission Old Brewery.

**17 - DÉPÔT DÉTENU EN FIDUCIE POUR DES CLIENTS**

Le dépôt suivant, détenu en fiducie pour des clients, est gardé séparément des actifs de l'organisme et n'est pas présenté à l'état de la situation financière :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse	<b>199 364</b>	138 314

**Mission Old Brewery**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2023

**18 - PAVILLON MARCELLE ET JEAN COUTU**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Informations sur le fonctionnement		
Revenus		
Revenus de séjour	175 137	158 952
Revenu de frais de service	37 720	34 845
Intérêts		193
Subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	82 877	80 544
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	<u>191 400</u>	<u>198 795</u>
	<u>487 134</u>	<u>473 329</u>
Dépenses		
Salaires et charges sociales	148 832	106 840
Entretien et réparations	35 806	39 078
Soutien et aide directe	1 110	
Nourriture	446	55
Taxes	18 773	5 317
Chauffage et énergie	35 832	38 303
Ascenseur		3 676
Service de conciergerie	15 607	12 809
Équipement	778	3 149
Assurances	13 251	12 420
Transport	1 630	2 160
Cotisation	548	
Frais de bureau	4 918	3 870
Créances douteuses	97	
Frais bancaires	520	236
Honoraires professionnels	387	4 213
Amortissement des immobilisations corporelles	203 637	200 720
Dépenses redistribuées par Mission Old Brewery	<u>36 859</u>	<u>18 901</u>
	<u>519 031</u>	<u>451 747</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<u>(31 897)</u>	<u>21 582</u>

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 18 - PAVILLON MARCELLE ET JEAN COUTU (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Informations sur la situation financière		
Actif		
Encaisse	286 987	201 525
Encaisse réservée pour le bâtiment et de l'équipement	122 447	112 150
Frais payés d'avance	18 639	16 848
Immobilisations corporelles (note 9)		
Terrain	89 255	89 255
Bâtiment	569 276	760 932
Améliorations au bâtiment	29 611	33 747
Équipement	7 973	9 967
Équipement informatique	26 824	6 337
Passif		
Comptes fournisseurs et charges à payer	15 473	9 464
Dû à Mission Old Brewery	147 021	54 777
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	565 790	757 190

Au 31 mars 2023, l'organisme a un surplus grevé d'affectations d'origine interne de 82 141 \$ pour le bâtiment (75 752 \$ en 2022) et de 40 306 \$ pour de l'équipement (36 398 \$ en 2022) .

#### 19 - PAVILLON LISE WATIER

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Informations sur le fonctionnement		
Revenus		
Revenus de séjour	221 800	206 620
Revenu de frais de service	36 455	37 490
Subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	49 518	48 120
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	55 678	55 678
Apports liés aux intérêts sur la dette à long terme	1 201	1 551
	<u>364 652</u>	<u>349 459</u>

## Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 19 - PAVILLON LISE WATIER (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Dépenses		
Salaires et charges sociales	<b>99 378</b>	67 400
Entretien et réparations	<b>19 634</b>	20 945
Nourriture	<b>938</b>	308
Soutien et aide directe	<b>2 592</b>	2 217
Taxes	<b>14 509</b>	14 082
Chauffage et énergie	<b>41 869</b>	43 918
Transport	<b>289</b>	494
Cotisation	<b>528</b>	
Service de conciergerie	<b>3 760</b>	10 098
Équipement	<b>32</b>	6 540
Frais de bureau	<b>3 149</b>	1 979
Créances douteuses	<b>2 140</b>	
Frais bancaires	<b>142</b>	179
Honoraires professionnels	<b>451</b>	4 149
Autres dépenses		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>86 701</b>	88 432
Intérêts sur la dette à long terme	<b>19 227</b>	20 754
Assurances	<b>12 434</b>	11 606
Dépenses redistribuées par Mission Old Brewery	<b>30 716</b>	21 023
	<b>338 489</b>	314 124
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<b>26 163</b>	35 335
Informations sur la situation financière		
Actif		
Encaisse	<b>369 930</b>	297 089
Encaisse réservée pour le bâtiment et de l'équipement	<b>202 293</b>	177 688
Revenus à recevoir et autres créances	<b>4 859</b>	1 117
Frais payés d'avance	<b>14 954</b>	13 545
Apports à recevoir – court terme	<b>17 901</b>	17 545
Immobilisations corporelles (note 9)		
Terrain	<b>170 173</b>	170 173
Bâtiment	<b>2 304 006</b>	2 388 559
Équipement	<b>6 357</b>	7 346
Améliorations au bâtiment	<b>5 213</b>	6 373
Apports à recevoir – long terme	<b>32 207</b>	50 107
Passif		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>15 479</b>	8 284
Dû à Mission Old Brewery	<b>125 363</b>	38 245
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<b>77 952</b>	76 378
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	<b>1 375 380</b>	1 431 058
Dette à long terme	<b>824 547</b>	902 491

# Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **19 - PAVILLON LISE WATIER (suite)**

Au 31 mars 2023, l'organisme a des surplus grevés d'affectations d'origine interne de 73 162 \$ pour le bâtiment (64 403 \$ en 2022), de 118 710 \$ pour de l'équipement (103 357 \$ en 2022) et de 10 421 \$ pour une variation du taux d'intérêt sur l'emprunt hypothécaire et des variations des revenus de séjour (9 928 \$ en 2022).

### **20 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 1 714 850 \$ pour des locaux, du matériel et un contrat d'entretien.

Les contrats pour les locaux échoient en mars 2031. Les contrats pour le matériel échoient entre avril 2023 et septembre 2026. Le contrat d'entretien échoit en mars 2024.

Le contrat d'entretien est en vigueur pour la période où la Ville de Montréal maintient son bail pour le centre de répit (Pavillon Andrée et Roger Beaulieu). Les coûts de ce contrat sont recouverts par l'organisme, qui les facture à la Ville de Montréal selon les modalités et conditions du bail.

Les paiements minimums exigibles, incluant les frais d'exploitation, pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 303 976 \$ en 2024, à 237 344 \$ en 2025, à 202 004 \$ en 2026, à 195 381 \$ en 2027 et à 194 036 \$ en 2028.

L'organisme s'est également engagé à verser un montant de 6 639 713 \$ pour des contrats de construction et des frais connexes, dont le solde au 31 mars 2023 s'élève à 1 311 438 \$.

L'organisme doit réserver un montant de 7 500 \$ par année pour le Pavillon Marcelle et Jean Coutu et un montant de 15 040 \$ par année pour le Pavillon Lise Watier.

### **21 - ÉVENTUALITÉ**

Selon les modalités et conditions de l'entente avec la Société d'habitation du Québec, l'organisme pourrait devoir contribuer, selon des critères établis dans l'entente, à un fonds d'habitation communautaire pour un montant équivalant au capital remboursé, à l'exception du capital remboursé par anticipation, sur une période de 10 ans relativement à un emprunt hypothécaire (Pavillon Lise Watier). Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir verser est de 427 651 \$. Cette contribution réduirait les apports reportés liés aux immobilisations corporelles.

### **22 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les revenus à recevoir et autres débiteurs, les subventions à recevoir et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

# Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 22 - RISQUES FINANCIERS (suite)

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités de financement.

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### 23 - DÉPENSES RELATIVES AU PAVILLON ANDRÉE ET ROGER BEAULIEU (6400, RUE CLARK)

Les frais d'exploitation du pavillon, en vertu du bail avec la Ville de Montréal (note 20), se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	9 980	8 884
Dépenses relatives à l'immeuble	96 808	98 999
Frais administratifs et de bureau	3 691	3 571
Amortissement des immobilisations corporelles	136 309	136 104
	<u>246 788</u>	<u>247 558</u>

## Mission Old Brewery

### Annexe

### Contributions gouvernementales

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(non audité)

			2023	2022
			\$	\$
Gouvernement du Canada	ACC	Les Sentinelles 3	113 152	111 038
	ACC	Les Sentinelles dans la communauté	84 660	62 406
	SCC	Service correctionnel Canada	16 465	4 669
MSSS	CCSMTL PSOC	Mission globale	3 125 790	3 032 838
	CCSMTL PSOC	Entente spécifique – SCLS	181 787	176 664
	CCSMTL PSOC	Entente spécifique – PLM	71 985	89 596
	CCSMTL PSOC	Plan d'action interministériel en itinérance – mesure 6.1		73 425
	CCSMTL PSOC	Plan d'action interministériel en itinérance – mesure 6.1	30 000	
	CCSMTL PSOC	Plan d'action interministériel en itinérance – mesure 6.1	200 000	
	CCSMTL PSOC	Plan d'action interministériel en itinérance – 5.3		27 719
	CCSMTL PSOC	Plan d'action interministériel en itinérance – 5.3	28 359	
	CCSMTL PSOC	Plan d'action interministériel en itinérance – 5.3	45 410	
	CCSMTL VCS	Navette		61 538
	CCSMTL VCS	Projet logement Montréal	54 820	142 927
	CCSMTL VCS	Projet logement Montréal 3	103 271	93 992
	CCSMTL VCS	Pause santé	111 708	106 388
	CCSMTL VCS	Halte chaleur	312 054	151 138
	CCSMTL VCS	Financement supplémentaire 2020-2021 – Covid-19		30 570
	CCSMTL VCS	Financement d'urgence dans le cadre de la pandémie COVID-19 – navette	29 277	234 464
	CCSMTL VCS	Financement d'urgence dans le cadre de la pandémie COVID-19 – ZRO		662 267
	CCSMTL VCS	Financement d'urgence dans le cadre de la pandémie COVID-19 – EMUL	0	212 978
	CCSMTL VCS	Financement d'urgence dans le cadre de la pandémie COVID-19 – HDD	2 095 944	1 073 952
	CCSMTL VCS	Financement d'urgence dans le cadre de la pandémie COVID-19 – ABRI	1 517 414	1 750 323
		Direction des programmes de santé mentale et dépendance COMTL		
		Direction des programmes de santé mentale et dépendance COMTL		
	Initiative pour la création rapide de logements			
Ville de Montréal	Fonds québécois d'initiatives sociales	Referral Douglas	82 390	82 125
	Fonds québécois d'initiatives sociales	Lartigue	50 417	
	Fonds québécois d'initiatives sociales	Navette	121 377	63 620
	Fonds québécois d'initiatives sociales	Navette Maintien	170 009	
	Société de développement social	Santé urbaine	65 000	53 750
	Plan d'action montréalais en itinérance	Navette		
	Plan d'action montréalais en itinérance	Halte chaleur	97 288	59 869
	Initiative pour la création rapide de logements	Urgence	195 000	161 250
			<b>9 401 784</b>	<b>8 564 903</b>

# **Fondation Mission Old Brewery**

## **États financiers au 31 mars 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Revenus et dépenses	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de  
Fondation Mission Old Brewery

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation Mission Old Brewery (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 27 juin 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

## Fondation Mission Old Brewery

### Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Campagnes de financement – contributions générales (note 3)	4 377 661	5 727 917
Successions et legs	1 222 774	714 249
Revenus nets de placements (note 4)	329 904	697 487
	<u>5 930 339</u>	<u>7 139 653</u>
<b>Dépenses</b>		
Dons à Mission Old Brewery	4 250 000	5 000 000
Campagnes de financement – dépenses directes (note 3)	374 291	226 672
Salaires et charges sociales	700 174	606 343
Honoraires professionnels	10 316	45 737
Honoraires du gestionnaire et du fiduciaire	87 248	90 016
Soutien informatique	18 352	13 530
Frais bancaires	37 162	30 789
Frais de bureau et autres frais	23 873	21 981
Communications	219 756	160 737
Divers	8 691	848
Dépenses redistribuées par Mission Old Brewery	153 579	118 257
	<u>5 883 442</u>	<u>6 314 910</u>
<b>Excédent des revenus par rapport aux dépenses</b>	<u>46 897</u>	<u>824 743</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation Mission Old Brewery****Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

---

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>15 899 900</b>	15 075 157
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>46 897</u>	<u>824 743</u>
Solde à la fin	<u><b>15 946 797</b></u>	<u>15 899 900</u>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fondation Mission Old Brewery

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	46 897	824 743
Éléments hors caisse		
Dons d'actions	(224 847)	(287 971)
Variation nette de la juste valeur de placements	256 428	(388 014)
	<u>78 478</u>	<u>148 758</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	1 936 301	67 669
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 014 779</u>	<u>216 427</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(4 681 834)	(3 923 781)
Cession de placements	4 255 127	3 825 532
Variation nette des avances à Mission Old Brewery	(674 937)	442 094
Transactions en cours de règlement	(19 550)	(25 554)
Variation nette de l'encaisse chez le fiduciaire	54 815	(74 999)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 066 379)</u>	<u>243 292</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>948 400</b>	<b>459 719</b>
Encaisse au début	<u>3 000 578</u>	<u>2 540 859</u>
Encaisse à la fin	<u><u>3 948 978</u></u>	<u><u>3 000 578</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation Mission Old Brewery

## Situation financière

au 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	3 948 978	3 000 578
Taxes de vente à recevoir	31 151	38 385
Diverses créances à recevoir	30 336	3 376
Frais payés d'avance	28 165	28 681
Avances à Mission Old Brewery, sans intérêt, encaissables sur demande (note 6)	1 606 117	931 180
	<u>5 644 747</u>	<u>4 002 200</u>
Long terme		
Placements (note 7)	13 388 999	13 023 608
	<u>19 033 746</u>	<u>17 025 808</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	79 435	43 689
Apports reportés (note 9)	3 007 514	1 082 219
	<u>3 086 949</u>	<u>1 125 908</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	15 946 797	15 899 900
	<u>19 033 746</u>	<u>17 025 808</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

# Fondation Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme a été constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Sa principale activité consiste à verser des apports et des dons à Mission Old Brewery. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds d'actions étrangères et en fonds équilibré qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations canadiennes et en billets de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin, alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

# Fondation Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Constatation des revenus**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports provenant des campagnes de financement et des successions et legs. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

##### *Revenus nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus de fonds d'investissement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme et les revenus de fonds d'investissement sont constatés au moment de leur distribution.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts et de dividendes.

Les revenus nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des revenus et dépenses au poste Revenus nets de placements.

## Fondation Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

##### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses et ne peut pas faire l'objet de reprises.

##### **Opérations entre apparentés**

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent. Mission Old Brewery est l'entité contrôlante et l'entité bénéficiaire de l'organisme.

##### **Conversion des devises**

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les dépenses sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquentement à la juste valeur sont inclus à titre de variation nette de la juste valeur de placements au poste Revenus nets de placements à l'état des revenus et dépenses.

# Fondation Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 3 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Contributions générales		
Campagnes annuelles	2 021 751	2 137 958
Campagnes et dons majeurs	1 675 717	3 194 927
Tournoi de golf	273 175	253 798
Expérience d'un souper	38 173	51 518
Projet spécial PMP	326 658	46 314
Événements de tiers	42 187	43 402
	<u>4 377 661</u>	<u>5 727 917</u>
Dépenses directes		
Campagnes annuelles	118 107	154 838
Campagnes et dons majeurs	96 592	13 655
Tournoi de golf	84 552	56 329
Expérience d'un souper	17	535
Projet spécial PMP	74 865	1 315
Événements de tiers	158	
	<u>374 291</u>	<u>226 672</u>
	<u>4 003 370</u>	<u>5 501 245</u>

### 4 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Intérêts et dividendes	343 752	221 341
Fonds communs de placement	242 580	105 823
Variation nette de la juste valeur de placements	(256 428)	388 014
Perte de change		(17 691)
	<u>329 904</u>	<u>697 487</u>

### 5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	7 234	(22 638)
Intérêts et dividendes courus	(5 530)	
Diverses créances à recevoir	(26 960)	117 143
Frais payés d'avance	516	(11 442)
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	35 746	(18 722)
Apports reportés	1 925 295	3 328
	<u>1 936 301</u>	<u>67 669</u>

## Fondation Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 6 - AVANCES À MISSION OLD BREWERY

L'organisme a effectué une avance d'un montant de 856 117 \$ afin de permettre à Mission Old Brewery de financer temporairement les acquisitions d'immeubles qui seront subventionnées par la Ville de Montréal par l'entremise de différents programmes du gouvernement fédéral.

#### 7 - PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Actions de sociétés ouvertes		
Sociétés canadiennes (au coût de 1 163 587 \$; 1 088 911 \$ en 2022)	1 697 968	1 813 968
Sociétés étrangères (au coût de 2 061 470 \$; 1 940 424 \$ en 2022)	<u>2 596 238</u>	<u>2 453 218</u>
	<u>4 294 206</u>	<u>4 267 186</u>
Obligations canadiennes		
Gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux et organismes paragouvernementaux, incluant des obligations libellées en dollars américains de 14 774 \$ (néant en 2022) (au coût de 2 511 718 \$; 1 948 172 \$ en 2022)	2 434 539	1 894 641
Sociétés ouvertes (au coût de 669 290 \$; 564 519 \$ en 2022)	<u>641 063</u>	<u>541 815</u>
	<u>3 075 602</u>	<u>2 436 456</u>
Fonds d'actions étrangères (au coût de 359 384 \$; 347 536 \$ en 2022)	<u>410 325</u>	<u>371 878</u>
Fonds équilibré (au coût de 5 495 455 \$; 5 307 044 \$ en 2022)	<u>5 260 945</u>	<u>5 342 017</u>
Billets de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux, incluant des billets libellés en dollars américains de 106 058 \$ (149 839 \$ en 2022) (au coût de 268 599 \$; 473 721 \$ en 2022)	<u>268 156</u>	<u>457 471</u>
	<u>13 309 234</u>	<u>12 875 008</u>
Intérêts et dividendes courus	33 468	27 938
Transactions en cours de règlement		19 550
Encaisse chez le fiduciaire	<u>46 297</u>	<u>101 112</u>
	<u>13 388 999</u>	<u>13 023 608</u>

Le coût total des placements est de 12 529 503 \$ (11 702 750 \$ en 2022).

# Fondation Mission Old Brewery

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur comptable nette	2022 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	38 379	38 379		
Matériel de bureau	2 325	2 325		
	<b>40 704</b>	<b>40 704</b>	-	-

### 9 - APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	1 082 219	1 078 891
Montant encaissé au cours de l'exercice	2 527 259	1 205 215
Projet spécial PMP		15 000
Montant constaté aux campagnes de financement (Mission Old Brewery)	<b>(601 964)</b>	<b>(1 216 887)</b>
Solde à la fin	<b>3 007 514</b>	1 082 219

Les apports reportés représentent des apports encaissés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la rénovation d'immeubles de même qu'au financement des opérations régulières de Mission Old Brewery.

### 10 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les diverses créances à recevoir, les intérêts et dividendes courus et les placements en obligations de sociétés ouvertes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. L'organisme est également exposé au risque de crédit du fait qu'il se porte garant de l'emprunt bancaire de l'entité contrôlante (note 12).

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

## Fondation Mission Old Brewery

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

#### **10 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

##### *Risque de change*

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle d'investissements libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 mars 2023, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse chez le fiduciaire, des billets et des placements en actions de sociétés ouvertes étrangères libellés en dollars américains totalisant 2 881 901 \$ (2 702 045 \$ au 31 mars 2022).

Le fonds d'actions étrangères et le fonds équilibré exposent indirectement l'organisme au risque de change.

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations canadiennes et les billets portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

##### *Risque de prix autre*

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Les placements en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

#### **11 - GARANTIE**

L'organisme garantit l'emprunt bancaire de Mission Old Brewery. Aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2023 (aucun au 31 mars 2022). Aucune contrepartie n'est exigée en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra être prêt à acquitter les obligations de Mission Old Brewery en matière de remboursement de l'emprunt bancaire si cette dernière n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 3 000 000 \$. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que cette garantie soit exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.

